



Paris, le 5 janvier 2021

GROUPE DE TRAVAIL ELECTIONS PROFESSIONNELLES

DU 17 DECEMBRE 2020

L'UNSA était représentée par Alain STEUX, Didier FLEURY, Gwendoline PROSPER, Jacques DELCEY et Géraldine FABILOUX.

La réunion était présidée par Xavier MAIRE, chef du SRH. 40 personnes étaient présentes.

L'objet de la réunion portait sur la mise en place des outils pour les élections professionnelles 2022.

Un diaporama avait été préparé pour cette réunion mais n'a pas été transmis au préalable, ce qui a été déploré et le SRH s'en est excusé.

L'UNSA a rappelé qu'elle était favorable au vote électronique et a demandé que les périmètres soient précisés le plus rapidement possible, et plus particulièrement sur celui qui concerne les CSA pour les DDI.

La FSU, SUD et CGT ont déploré qu'il n'y ait pas eu de retour d'expériences des dernières élections et ont fortement et longuement contesté la méthode et la démarche du vote électronique d'office (prévu par le texte en processus principal) sans aborder les possibilités dérogatoires possibles....

Le chef du SRH a ensuite présenté le diaporama (qui sera envoyé à tous les participants) du calendrier des opérations :

- Publication de l'appel d'offre pour un marché de prestations de service a eu lieu le 3 décembre pour le vote électronique.
- Mars 2021 : marché pour la constitution des listes électorales, la gestion des bases de données.

Le cahier des charges a été élaboré conjointement entre le MAA et le MTE.

Le vote électronique concernera toutes les instances (CAP, CCP, CSA, ...).

Il est prévu qu'un audit soit fait par un expert sur le processus et que les exigences liées à la sécurité informatique soient respectées.



Commentaires UNSA

Les organisations syndicales (CGT, FSU Sud) , peu favorables au vote électronique et qui ont réclamé la confiance, ont plutôt émis des critiques peu constructives et affichent leur méfiance sur tout.

Ça promet.

Le chef du SRH a pris note de toutes les questions.